

Votons NON à la RIE III vaudoise!

VAUD – Le SSP appelle l'ensemble des salarié-e-s à refuser la modification de la Loi sur les impôts directs cantonaux, le 20 mars prochain. L'avenir du service public est en jeu.

Les autorités cantonales veulent baisser le taux d'imposition du bénéfice des personnes morales en le faisant passer de 21,645% en 2016 à 13,79%. Cette baisse frapperait durement les caisses de l'Etat et des communes: plus de 520 millions de francs seraient perdus chaque année pour aller dans les poches de quelques grands actionnaires! C'est le plus grand cadeau fiscal jamais envisagé dans le canton. A l'autre bout de la chaîne, «avec la RIE III, la population souffrira», comme l'admet le conseiller d'Etat Pascal Broulis (24 heures, 7 octobre 2015). Toute la population... sauf les quelques actionnaires qui s'enrichiront aux dépens du service public.

Le prétexte à cette opération est de supprimer les «statuts spéciaux» accordés aujourd'hui à certaines entreprises. La révision de la loi fédérale obligera en effet les cantons à supprimer ces statuts. Mais elle n'impose nullement d'aligner le taux d'imposition des bénéficiaires aussi bas! Le canton de Vaud aurait ainsi le 5^e taux le plus bas de Suisse, en-dessous de Schwytz ou Zoug! En prétendant supprimer un privilège, le Conseil d'Etat le généralise de fait à toutes les entreprises qui réalisent de gros bénéfices.

«Pas de budget»!

Le Conseil d'Etat est généreux avec les actionnaires. Quand il s'agit du service public, il l'est beaucoup moins. Que l'on demande un poste d'infirmière de plus dans un service de pédiatrie ou des postes d'assistants sociaux supplémentaires au Service de protection de la jeunesse, la réponse est toujours la même: «Il y a pas le budget»! Que l'on revendique plus de temps pour s'occuper des personnes soignées à domicile ou que l'on exige la fin des salaires en dessous de 4000 francs au CHUV, la réponse reste: «Il n'y a pas de budget»!

Celles et ceux qui nous répètent cette litanie tous les jours découvrent soudainement aujourd'hui, dans le



Avec la RIE III vaudoise, c'est toute la population qui souffrira... mis à part quelques actionnaires qui s'enrichiront encore plus.

ERIC ROSET

cadre de leur campagne en faveur de la RIE III, «une marge de manœuvre budgétaire» afin d'offrir plus d'un demi-milliard de francs par an à quelques grands patrons et actionnaires. Si ce cadeau passe le 20 mars, pas de doute: «Il n'y aura plus de budget» pendant longtemps. Ni pour les salarié-e-s, ni pour le service public.

Tromperies sur l'emploi

Le Conseil d'Etat essaye de faire croire que son paquet bénéficiera aux «PME suisses» et fera payer plus aux «multinationales étrangères». Cela ne tient pas la route: «sur l'ensemble des entreprises, la moitié ne présente pas

de bénéfice imposable. Il s'agit en grande partie de petites et moyennes entreprises (PME) qui, typiquement, occupent un nombre assez élevé d'employés» (UBS Outlook Suisse, juillet 2015). Ce sont donc des multinationales comme Nestlé ou Bobst qui seraient les principales gagnantes.

La baisse d'impôt prévue ne touchera pas les entreprises en difficulté, mais celles qui font des bénéfices. Il est donc mensonger de proclamer qu'elle aura des conséquences favorables sur l'emploi. Cet argent ira dans les poches des actionnaires, pas dans la création de postes de travail. Par contre, quand les communes et le canton seront dans les chiffres rouges,

ils lanceront des programmes d'économies. Cela amènera des suppressions de postes dans les hôpitaux, les écoles, les institutions sociales, les crèches, les soins à domicile, les transports publics; le recul des investissements publics provoquera des

licenciements dans de nombreux secteurs.

Conséquences dramatiques

En guise de «contreparties» à ces cadeaux, le Conseil d'Etat promet diverses mesures sociales. Nous y sommes bien entendu favorables. Mais le gouvernement menace de les retirer si nous ne votons pas comme il l'exige. C'est un chantage inacceptable! Si le NON l'emporte le 20 mars, les autorités devront présenter un nouveau projet. Pour passer la rampe, il faudra qu'il soit meilleur que l'actuel: il devra comporter moins de cadeaux aux actionnaires et davantage de mesures sociales. Il est donc parfaitement possible de voter NON sans craindre de perdre les mesures sociales.

Si la baisse d'impôts est acceptée, par contre, les conséquences sociales seront dramatiques: hausse des impôts communaux; suppression d'hôpitaux régionaux et/ou de services d'hôpitaux; augmentation des effectifs dans les classes; hausse des taxes, émoluments et impôts indirects; hausse du prix des places en crèche; augmentation des taxes d'études et durcissement de l'accès aux bourses; privatisation de services rentables et augmentation de la sous-traitance; baisse des subsides aux institutions culturelles.

Le SSP – Région Vaud appelle donc à voter NON à la modification de la Loi sur les impôts cantonaux le 20 mars prochain!

SSP – RÉGION VAUD

Commandez le tract du SSP!

Le SSP a imprimé un tract exposant les motifs pour lesquels il appelle à voter NON à la modification de la Loi sur les impôts cantonaux.

Ce tract est disponible au secrétariat du SSP – Région Vaud (Ruchonnet 45, Lausanne), et peut être commandé: vaud@ssp-vpod.ch, ou par tel. 021 341 04 10.

N'hésitez pas à le faire pour diffuser ce tract dans votre entourage et sur votre lieu de travail!

Budget de l'Etat: les nuages s'amoncellent!

Si les derniers budgets de l'Etat de Vaud montrent une très bonne santé financière, de nombreuses difficultés s'annoncent.

Les finances de l'Etat ont connu plusieurs phases ces trente dernières années. A chaque fois, les orientations choisies ont eu un impact qui s'est étalé dans le temps, ce qui n'encourageait pas à apprendre des choix réalisés. Ainsi les baisses fiscales du début des années 1990 ont empêché l'Etat d'absorber le choc économique et sont responsables de la dégradation de la situation. Des coupes budgétaires très importantes ont permis, parallèlement au redressement de la situation économique, que la situation se stabilise puis s'améliore de telle manière que la dette est maintenant entièrement remboursée. Cette performance est le résultat du maintien des mesures d'austérité, la majorité de droite du Grand Conseil étant inflexible sur son dogme financier. Depuis quelques années, les dotations suivent grosso modo l'augmentation de la population et la croissance économique. Elles permettent même le développement de nouveaux projets. Cette situation est évidemment meilleure que dans la plupart des autres cantons. Par contre, elle n'a pas apporté de solution aux péjorations de la période précédente. Elle ne permet aussi que partiellement de prendre en compte les modifications structurelles de la société (vieillesse, éducation, etc.) qui ont un grand impact sur les services publics.

Salaires sous contrôle

Si la fonction publique vaudoise a dû digérer de très nombreuses mesures visant à diminuer les charges de personnel, depuis quelques années les automatismes statutaires sont respectés. En parallèle, une solution bien plus efficace a été trouvée grâce à une réforme du système salarial (Decfo/Sysrem). Lors de sa mise en œuvre, l'Etat a revalorisé certaines fonctions pour un coût annuel de 80 millions, répondant ainsi à de vieilles revendications syndicales. Malheureusement, ce que le SSP dénonçait se réalise aujourd'hui: le nouveau système permet de contrôler strictement l'évolution des salaires, de ralentir les carrières et de verrouiller les promotions. L'Etat est déjà en train de se refaire... Et à ce jour, aucune revalorisation significative de fonctions n'a eu lieu, alors que la création de la commission de réévaluation des fonctions était une avancée significative. Comment imaginer que les promesses de l'époque puissent se réaliser avec des ressources tariées?

Le retour des déficits

Dans les années à venir, la planification financière de l'Etat prévoit un retour aux déficits. Outre les conséquences logiques du climat économique actuel sur les recettes fiscales,

il faut noter une augmentation prévisible des dépenses. Cela s'explique par de nombreux facteurs, par exemple les coûts de fonctionnement qui découlent des investissements croissants dans les infrastructures, l'impact grandissant de l'augmentation des primes d'assurances mala-

dies sur les subsides, les prestations que la Confédération va transférer aux cantons dans le cadre de son projet de plan d'économie (projet de «stabilisation financière 2017-2019»), le financement des «contreparties sociales» prévues par la feuille de route et les nouvelles niches fiscales que va instaurer la troisième réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III). C'est à ce tableau sombre que le Conseil d'Etat veut ajouter la baisse de la fiscalité des entreprises.

Il est piquant de relever que le gouvernement n'a pas actualisé sa planification financière. La différence est significative puisqu'il estimait, avant d'en publier le détail, que l'impact de la feuille de route ne dépasserait pas les 60 millions par an. Il annonce maintenant que les seules baisses fiscales occasionneront plusieurs centaines de millions par an de manque à gagner.

JULIEN EGGENBERGER
PRÉSIDENT DU SSP – RÉGION VAUD
DÉPUTÉ PS

Le 18 février, toutes et tous au CHUV contre les bas salaires!

Signez la pétition «STOP aux bas salaires» et venez nombreux au rassemblement de soutien!

Depuis plusieurs années, le SSP demande à la Direction générale et au Conseil d'Etat d'en finir avec les salaires de moins de 4000 francs au CHUV. Les classes 1 et 2 commencent à 3701 francs par mois (bruts) pour un 100%. La classe 3 commence à 3751 francs. Des dizaines de salarié-e-s du CHUV sont classé-e-s à ces trois niveaux.

De plus, des salarié-e-s au bénéfice de CFC continuent d'être classé-e-s aux niveaux 2 et 3 alors qu'ils et elles devraient être au minimum au niveau 4.

Aujourd'hui, les salarié-e-s concerné-e-s s'organisent et lancent une pétition adressée à la Direction générale et au Conseil d'Etat. Le SSP soutient leurs revendications.

Le Conseil d'Etat veut donner plus de 500 millions de francs par an aux

entreprises les plus rentable du canton. Nous demandons qu'il utilise plutôt cette somme pour augmenter les salaires!

Nous appelons donc l'ensemble du personnel solidaire du CHUV à signer cette pétition et à participer au rassemblement de soutien le jeudi 18 février à 12 h 30, devant l'entrée principale du CHUV, au BH 08. SSP – RÉGION VAUD